

Procès-Verbal du Conseil d'Établissement

Mardi 24 septembre 2024

Présents :

Administration

Proviseur : Karm ZATAR
Proviseur adjoint : Jean-Pascal DZIKI
Secrétaire Général : Gérald RATOULY
Directeurs du Primaire :
Stéphane DUPUY et Françoise GUICHARD
CPE : Alexandra RAGAZZACCI

Personnels

Marlène AUSSILLOU
Daniel MICHEL
Valentin GIMENEZ
Nadine ROYANT
Marion CERES
Alexandre HENRIC-COLL
Aurore DHUEZ

Parents d'élèves

Jose SANCHO SANCHEZ
Concepción MASCARELL
Isabel GARCIA DE OSSA
Pierre VAN LANGHENHOVE
Myrjam SCHUT

Excusés :

COCAC adjoint : Laurent BERTAT

Membres siégeant à titre consultatif

Manuela GUEVARA, Directrice Etudes espagnoles
Andréa LIZONDO, Vice-présidente du CVL : absente
Jean-Philippe KERHERVÉ, Agent comptable : excusé
Karin NYLUND, Consule honoraire de France à Valence
Maxime HENRI-ROUSSEAU, Directeur de l'Institut Français de Valence
Annik VALLDECABRES, société française de bienfaisance
Francisco MARTINEZ, président de l'association des anciens élèves : absent
Stéphanie Le VAILLANT, Conseillère consulaire : en visioconférence
Gaelle LECOMTE, Conseillère consulaire : absente
Pablo QUINTANA, Représentant des Français de l'étranger : absent
Francis HUSS, Conseiller consulaire : absent
François RALLE, Conseiller consulaire : absent
Gilles SERVANTON, Conseiller consulaire : en visioconférence

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 18 juin 2024
3. Bilan de la rentrée scolaire 2024
4. Baccalauréat Français International (BFI)
5. Calendrier pédagogique prévisionnel annuel 2024-2025
6. Travaux
7. Voyages scolaires
8. Questions diverses

Le Quorum est atteint : 18 membres votants – Monsieur le Président ouvre la séance à 18h05

Désignation des secrétaires de séance :

Secrétaire : Françoise GUICHARD, Directrice des cycles 1 et 2

Secrétaire adjoint : Nadine ROYANT (représentante des personnels enseignants)

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 18 juin 2024

Le procès-verbal du conseil d'établissement du 18 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

3. Bilan de la rentrée scolaire 2024

- a) La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Les effectifs sont de 1 934 élèves, chiffres au-delà des prévisions. Les travaux de sécurisation de l'établissement ont pris du retard. Monsieur le Proviseur remercie les personnels pour les efforts consentis face à l'absence de parking.
- b) Résultats du Baccalauréat et de la poursuite d'études de la promotion 2024

En pièce jointe, la présentation de Madame la Directrice des études espagnoles disponible également sur le site du Lycée par ce lien : [!\[\]\(c50c8b7b2cc2cf9ff925edec0ee94c0d_img.jpg\)](#)

Information de la directrice des études espagnoles sur l'accès et l'admission aux universités espagnoles :

- La conférence des recteurs des universités espagnoles (CRUE) s'est déroulée les 26 et 27 septembre pour traiter, au niveau national, les questions d'accès et d'admission aux universités espagnoles.
- Les changements sur la « Prueba de Acceso a la Universidad » de 2025, en particulier sur la structure des modèles d'examen. Un seul modèle d'examen, chaque exercice sera structuré en différentes sections, qui, à leur tour, pourront contenir une ou plusieurs questions ou tâches, dont certaines seront basées sur les compétences. (Cf : décret royal 534/2024, du 11 juin, qui régleme les conditions d'accès aux « grados » universitaires officiels, les caractéristiques de base de l'examen d'entrée et la réglementation des procédures d'admission (BOE du 12/6/24)).
- Les réunions, généralement au début du mois de décembre, entre les coordinateurs des Pruebas de Competencias Específicas (PCE) de l'UNED et les professeurs de lycée qui enseignent ces matières. Nous informerons les élèves et les familles du cycle terminal lorsque la UNED aura publié les nouveaux modèles d'examens sur son site.
- En attente de publication : - > Arrêté ministériel qui régle la procédure d'accès et la réglementation des procédures d'admission aux « grados » universitaires pour les étudiants issus de systèmes éducatifs étrangers. Toutefois, nous avons pu lire le projet de cet arrêté ministériel et faire part de nos observations à l'Ambassade de France à Madrid et au ministère de l'Éducation.

- Le coordinateur de la « Prueba de acceso a la universidad » de la Communauté Valencienne nous a indiqué, la semaine dernière, que les universités de notre Communauté autonome n'ont pas l'intention de modifier les modalités d'admission de nos étudiants cette année.

■ Interventions

Émetteur	Questions ou remarques	Réponse éventuelle du LFVAL
APE	Si un élève veut étudier dans une université en Catalogne, il sera accompagné ?	<i>La majorité des élèves qui restent en Espagne choisissent d'étudier à Valence ou à Madrid, où les reconnaissances de matières sont acceptées. Si un élève souhaite être accompagné dans son projet d'études, il a juste à contacter les référents en matière d'orientation.</i>
APE	Comment se situe le LFVAL par rapport aux autres lycées de Valence ? A-t-on une référence ?	<i>La moyenne du baccalauréat de la promotion 2024 est 15,3/20 on peut considérer que le lycée est bien placé par rapport aux autres établissements scolaires valenciens. Pour rappel, 81% des élèves obtiennent leur premier vœu de projet d'études supérieures.</i>

3. Baccalauréat Français International (BFI)

Monsieur Lobera, Enseignant formateur du second degré (EF2D), et Monsieur Dziki, proviseur adjoint, présentent le projet d'ouverture d'un BFI

■ Interventions

Émetteur	Questions ou remarques	Réponse éventuelle du LFVAL
Institut Français	La dimension de ce BFI s'exprime par la dimension "linguistique" ou celle de "civilisation" ?	EF2D <i>D'abord par la dimension de "civilisation". La politique de l'enseignement des langues au sein de l'AEFE consiste justement à adosser l'enseignement des langues à la culture. On parle d'enseignement langue et culture...</i>
Représentants des personnels	Il y aura 5 heures en plus sur un EDT de Terminale ?	EF2D <i>Oui, le lycée est conscient de la difficulté mais l'EDT sera adapté. Le parcours est exigeant dans l'excellence et non pas dans l'élitisme. Dans le sens où tous les élèves peuvent, en fin de 2^e, postuler au BFI grâce aux parcours linguistiques mis en place au sein de l'établissement.</i>
ALI	Le niveau en allemand sera le B2 ?	<i>Le parcours en allemand sera étayé afin d'atteindre le niveau B1. Pas plus de réponse à ce jour. L'allemand sera la LVC du parcours quadrilingue. Le niveau attendu en fin de 2^e pour pouvoir postuler au BFI est B1.</i>
APE	Quels avantages dans le système espagnol ? quel intérêt de proposer un BFI alors que le système espagnol ne le reconnaît pas ?	<i>Le système espagnol ne reconnaît pas le BFI trilingue ou quadrilingue pour le moment. Il faudra être clair avec les parents et avec les élèves : pour l'instant le BFI est pour les élèves qui souhaitent avoir une reconnaissance à l'étranger (bonus sur Parcoursup, les APs du collège Board et autres procédures.</i>
Représentants des personnels	s'interrogent sur le poids horaire . Quelle place dans la vie d'un lycéen ?	<i>Il sera préférable qu'il n'y ait pas de cumul avec d'autres options. L'EDT sera conçu en fonction.</i>
APE	Le BFI suppose que l'élève fasse un choix très tôt.	<i>Pas forcément. La validation de notre demande arrivera fin janvier.</i>
Institut Français	Quelle validation ? DALF ? Certifications ?	EF2D <i>C'est l'obtention du BFI qui valide le niveau de compétence.</i> Proviseur : <i>Le BFI est un diplôme jeune qui est en cours de généralisation. L'AEFE accélère le principe de sa création. Les lycées français travaillent déjà sur plusieurs langues. Ils sont ainsi les plus à même de proposer un BFI.</i> <i>Attention : il est plutôt "reconnu" par les universités littéraires et moins par les "prépa scientifiques".</i> <i>Il faut bien prendre la mesure de la charge de travail supplémentaire</i>
APE	Y aura-t-il la possibilité pour un élève de se rétracter ?	EF2D <i>Possible mais à la marge.</i>

Représentants des personnels	Qui valide le niveau de langue ?	<i>Le BFI le valide (à voir avec chacun des pays.) Niveau C1/C2 en 3 ou 4 langues dont le français</i>
	Quels moyens humains ?	<i>La ressource existe dans le lycée</i>
	Il faudra créer des postes	<i>Pourquoi pas si nécessaire</i>
	Quelle certification du MEN ?	<i>Les professeurs concernés passeront un certificat financé par le lycée.</i>
	Quels frais de scolarité ? quel surcoût vu qu'il y aura plus d'heures ?	Le proviseur : <i>Le sujet n'est pas abordé pour le moment. Il serait regrettable qu'un élève n'accède pas au BFI pour des raisons financières.</i>
Société de bienfaisance	L'AEFE est-elle disposée à financer le surcoût ?	<i>Proviseur</i> <i>L'agence demande la création du BFI</i> <i>Cette création permet aussi de faire face à la concurrence.</i>
ALI	Si le bac bilangue est reconnu par l'Espagne, pourquoi ne pas le créer pour des élèves qui veulent rester en Espagne. La concurrence a créé le Bac international Espagnol (BIE) .	<i>Le BEI ne serait-il pas une émanation de Mas Camarena ? quelle validation ?</i> <i>Le BFI est un diplôme émanant du Ministère français et reconnu à l'international.</i>
Madame la consule Honoraire	Le choix du plurilinguisme est essentiel. Il constitue un plus pour nos enfants	<i>En effet !</i>
La représentante des Français de l'Étranger	Quel retour d'expérience puisque le BFI existe déjà depuis 2 ans en France ou ailleurs ?	<i>Nous attendons les premières analyses du LF Barcelone pour les élèves qui passeront le BFI cette année.</i>
Le représentant des Français de l'Etranger	Le BFI sera donc accessible pour les élèves de seconde et pas de terminale ?	<i>oui</i>
	La baisse des effectifs serait-elle réduite par le BFI ? Les parents le demandent -ils ?	<i>C'est un projet du ministère de l'éducation qui correspond tout à fait au public et à la politique linguistique et éducative de l'AEFE.</i>
ALI	Rappelle que les parents avaient émis le souhait d'un BFI vu que la concurrence avait le BIE.	
APE	La DNL sera forcément en histoire / Géographie ?	<i>oui sauf pour la Chine (maths)</i>
APE	déclare que les parents ici présents sont l'exemple même de l'ouverture à l'international.	

La demande d'ouverture d'un BFI doit être adopté par le Conseil d'établissement. Monsieur le Proviseur remercie et félicite Monsieur Lobéra, EF2D, et Monsieur Dziki, proviseur adjoint, pour cet excellent travail. Il rappelle que le projet a été initié sous l'impulsion du Proviseur précédent, Monsieur Yann Calvet.

Les représentants du personnel enseignant sollicitent une suspension de séance afin d'échager avant le vote concernant le BFI.

Monsieur le Proviseur prononce une suspension de séance de dix minutes.

Reprise de la séance du Conseil d'établissement

Émetteur	Questions ou remarques	Réponse éventuelle du LFVAL
Représentants du personnel enseignant	<u>Déclaration :</u> “Nous déplorons de découvrir le projet le jour du conseil. Son contenu ne nous a pas été transmis avant. Nous aurions dû avoir les documents préparatoires avant. Nous nous abstiendrons. Nous demandons un vote à bulletin secret.”	Monsieur le proviseur adjoint : <i>Les coordonnateurs ont été informés. De plus, le BFI a été présenté à 2 reprises devant les conseils pédagogiques et en réunion de fin d'année.</i>

Résultats du vote :

POUR	CONTRE	Abstention	Blanc
11	1	5	1

La poursuite du projet d'ouverture d'un BFI est adoptée.

Le dossier sera envoyé à l'AEFE pour transmission aux instances décisionnaires.

4. Calendrier pédagogique prévisionnel annuel 2024-2025

La présentation est effectuée par monsieur le Proviseur adjoint (voir document ci-joint). Il précise que ce calendrier a été préparé en concertation avec les différents conseils pédagogiques. Le baccalauréat blanc respectera le format du baccalauréat officiel.

■ Interventions

Émetteur	Questions ou remarques	Réponse éventuelle du LFVAL
ALI	Les actions pédagogiques du LFVAL pourraient-elles apparaître dans un calendrier à part ?	<i>C'est prévu</i>

5. Calendrier pédagogique prévisionnel annuel 2024-2025

Monsieur le secrétaire général évoque les travaux de sécurisation de l'enceinte du lycée. Il remercie les personnels et les parents pour les efforts consentis durant cette période de travaux. La fin des travaux est prévue entre le 5 et 10 novembre

Les rénovations entreprises cet été sont citées :

1. terrains de sport
2. toilettes du collège
3. jeux de la cour du cycle 3

Le food-truck sera déplacé dans le secteur des terrains de sport afin que les collégiens puissent en profiter; Le paiement s'effectuera exclusivement par la carte Turboself. Il n'y aura ainsi pas de manipulation d'espèces.

L'installation de jeux dans la cour de cycle 2 est prévue pour fin octobre 2024.

Le projet de rénovation:

4. des toilettes de l'école maternelle est en attente de validation par l'AEFE qui doit le financer.
5. des tribunes du stade
6. la piste d'athlétisme (après la gestion de l'évacuation des eaux liées aux pluies)

■ **Interventions**

Émetteur	Questions ou remarques	Réponse éventuelle du LFVAL
Représentants des personnels	Les arbres du parking ont été arrachés. Est-il prévu d'en replanter ?	<i>Les travaux nécessitaient de les enlever. Il est prévu d'en replanter</i>
	La pelouse synthétique de la cour d'honneur aurait eu pour effet d'étouffer les arbres.	<i>la question sera posée au jardinier du lycée</i>
	Des élèves s'échapperaient par la calle Mélissa	<i>Il n'y a pas eu de remontée de ce type d'information. Monsieur le proviseur rappelle que ce type d'information doit parvenir à la direction immédiatement sans attendre le CE</i>

6. Voyages scolaires (voir cf document ci-joint)

Le Conseil d'établissement émet un avis favorable à l'unanimité pour les voyages scolaires suivants :

- Tumbigem (décembre 2024) = 458 euros
- Nantes (avril 2024) = 375 euros
- Lamballe (mai 2025) = 350 euros
- Danse à Sousse (mai 2025) = 250 euros
- Millau (juin 2025) = 330 euros
- Tarragone (juin 2025) = 120 euros
- Casablanca (avril 2025) = 550 euros

Les autres voyages seront présentés au prochain conseil d'établissement

7. Questions diverses

Émetteur	Questions ou remarques	Réponse éventuelle du LFVAL
ALI	Cantine “Comme l’an dernier, en début d’année, nous avons assisté à quelques problèmes sur le passage à la cantine, malgré des effectifs en baisse. Il est important que nos enfants puissent avoir un minimum de 25 min pour se restaurer. La cantine est-elle sous-dimensionnée ?”	<i>Il y a bien eu des problèmes en début d’année. Des mesures d’amélioration ont été prises (couverts renouvelés et complétés, augmentation du nombre de personnes sur la chaîne, place du “rabe” ...).</i> <i>80 places supplémentaires ont été créées au 1er septembre 2023, en aménageant différemment la cafétéria des personnels.</i>
APE	Un parent d’élève travaillant dans le domaine de la restauration se propose d’aider le lycée à analyser les flux	<i>Secrétaire Général : Le flux peut se réguler en rééquilibrant les chaînes</i>
ALI	Combien d’élèves à la cantine ? quel est le temps d’ouverture	<i>Secrétaire Général : 1 700 élèves entre 11h45 et 15h00, sauf le mercredi où seuls les élèves du 1er degré pratiquant des activités périscolaires mangent.</i>
ALI	Climat scolaire : “Depuis 2 ou 3 ans le climat scolaire se dégrade au sein de notre établissement, où l’on voit des comportements inadmissibles : de discrimination et de racisme à l’égard de certains élèves. Quels sont les projets majeurs du Lycée sur le respect de l’autre et des différences pour cette année scolaire ?”	<i>Les actions “climat scolaire” seront présentées au prochain C.E.</i> <i>Présentation de la Méthode de Préoccupation Partagée (MPP) par madame la CPE</i> <i>La prévention est importante</i> <i>Monsieur le proviseur précise qu’il sera intransigeant sur les comportements inacceptables.</i> <i>En cas de manquement :</i> <i>4 il n’y aura pas d’enquête (du ressort de la police)</i> <i>5 la parole de l’adulte suffira</i> <i>6 les sanctions seront utilisées parce qu’elles sont éducatives</i>
APE	Rappelle que les services transport et périscolaire gérés par l’APA doivent être associés au traitement de situations de harcèlement. L’APA est légalement responsable.	<i>c’est noté</i>
ALI	Comptes rendus des conseils d’établissement : “Malgré l’engagement de la direction antérieure de publier sur le site web du lycée les comptes rendus du Conseil d’établissement, ceux du printemps 2024 ne sont toujours pas mis en ligne. Peut-on espérer la publication des comptes rendus des CE du 23 janvier 2024, du 20 mars 2024 et du 18 juin 2024, qui a été	<i>Monsieur le Proviseur</i> <i>Le Compte-rendu du CE n’est pas public</i> <i>Responsable RGPD : confirme que ce sont les décisions du CE qui sont publiées (= relevé de conclusions) . Les fonctions des personnes apparaissent mais non pas leur nom.</i>

	approuvé en début de ce CE ?"	
Représentant des personnels	Rappelle le texte officiel des instances : le PV est publié	<i>C'est noté</i>
APE	Alerte quant à l'utilisation des téléphones portables par les celadores qui limite l'attention portée aux élèves	<i>C'est noté</i>
Institut Français	Rappelle : ✓ l'excellente coopération entre le lycée et l'Institut ✓ la visite de l'auteur Marc Levy le 08 octobre au LFVAL ✓ la nécessité de prévoir des salles pour les passations du DELF	
La société de bienfaisance	Rappelle la tenue du Dîner de bienfaisance le 4 octobre à 19h00	

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur lève la séance du Conseil d'établissement à 21h10.

La secrétaire de séance,

La secrétaire adjointe,

Le Président,

Françoise GUICHARD

Nadine ROYANT



Karim ZATAR